

Les élus de l'opposition

Courpière le 21 novembre 2008

A Monsieur le Maire  
63120 Courpière

Copie Monsieur le sous préfet Eric BAUCOURT

Monsieur le Maire,

Dans le bulletin municipal N° 44, votre commentaire concernant la salle de musculation fait référence aux décisions de l'ancienne municipalité. Dans le cadre de notre droit de réponse, nous vous serions très obligés de bien vouloir publier l'article suivant :

***A propos de la salle de musculation***

Précisions de l'opposition :

Suite à des discussions préalables à la création d'une activité « forme et santé » à l'espace Coubertin il a été décidé que la Mairie la gèrerait directement tant les contraintes réglementaires et financières étaient importantes. Après une période « découverte » mise en place pour tester, en particulier, les différentes plages horaires, il nous paraissait important de conserver cette organisation au moins une année pour faire connaître et développer cette activité et permettre aux Courpiérois qui la pratiquaient en dehors de la commune d'y revenir. Dans ce contexte, nous avons toujours été disponibles, en particulier cet été, pour préparer la rentrée de septembre avec l'objectif d'optimiser et de permettre **l'accès au plus grand nombre**.

Quant à vouloir comparer et opposer les différents clubs sportifs, c'est ignorer la spécificité de l'activité « forme et santé » dont les équipements et les 26h50 d'encadrement peuvent bénéficier à l'ensemble des clubs et à toutes les générations de Courpiérois. Cette complémentarité utilisée, par exemple, par les stagiaires du judo a été soulignée récemment dans un article de presse.

S'il est évident que l'équilibre financier doit être recherché, cette activité s'inscrit dans le cadre des équipements structurants de la ville comme **la piscine** ou **le cinéma** et pour nous, dans un équipement public, les Courpiérois ne doivent pas être considérés comme des « clients » mais comme des usagers.

A noter que ce texte a déjà été remis à Mme Lavest le 18 novembre, c'est donc avec la plus grande insistance que nous vous demandons de le publier dans le prochain numéro.

Dans cette attente et avec nos remerciements anticipés, veuillez agréer, monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Daniel ATGER,  
Philippe CAYRE,  
Brigitte GARDETTE,  
Catherine MAZELLIER  
Jeannine SUAREZ,  
Maurice ZELLNER